

**AVIS PUBLIC**Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles**Montréal** **DÉROGATION MINEURE**

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi, 3 juillet 2018 à 19 h, au Centre récréatif de RDP, situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**, les demandes de dérogations mineures suivantes :

**Bâtiment résidentiel situé aux 14350-14360, rue Notre-Dame Est, lots numéros 1 454 968, 1 455 029, 1 455 030 et 1 457 122, District de Pointe-aux-Trembles.**

L'objet de cette demande est de permettre l'installation de compresseurs (unités de climatisation individuelles) dans la marge de recul avant, sur le plan complémentaire portant le numéro PC-04410 (article 138 du Règlement de zonage RCA09-Z01, tel que modifié), à la condition suivante :

- Que cette autorisation s'applique uniquement pour les unités d'habitation qui ne peuvent installer leur unité individuelle dans une autre cour.

**Bâtiment résidentiel situé au 12510, rue Parent, lot 1 262 051, District de Pointe-aux-Trembles**

L'objet de cette demande est de permettre une marge de recul latérale gauche de 0,96 mètre, au lieu de 1,5 mètre (article 90 du Règlement de zonage RCA09-Z01, tel que modifié).

**À cette occasion, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande, à la date et à l'endroit indiqués ci-dessus.**

Montréal, le 13 juin 2018

Le secrétaire d'arrondissement

Charles-Hervé Aka

*Cet avis peut aussi être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)*